Association des Vaudoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-215841

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dame Véronique ayant fait boucherie invita Mme B. à un régal de saucisses fraîches et d'*atriaux* : « Je vous tire ma révérence, madame, répondit l'invitée; je ne mange point de cochonnerie, comme aussi je ne bois jamais de liqueurs spirituelles, parce que je suis trop sanguinaire. »

* * *

— Où est maintenant votre oncle Louis ? demandait-on à la jeune Camille. N'est-il pas à Bruxelles ? — Oh ! non, beaucoup plus loin... attendez que je me rappelle... Ah ! oui... il est à Belgique.

* * *

La vieille demoiselle Ch. se distinguait par la plus sordide avarice. Un jour, pour économiser le potier, elle eut l'idée de garnir elle-même l'intérieur de son poêle; c'était un de ces antiques fourneaux à *cadotzon,* comme on en voit encore beaucoup chez nous. La demoiselle y entra sans obstacle jusqu'aux genoux, et se mit aussitôt à l'œuvre. Mais lorsqu'elle voulut en sortir, ses vêtements se retroussèrent, et on devine le reste. Les voisins accourus à ses cris, n'eurent rien de mieux à faire que d'élargir la bouche du poêle pour sauver la pauvre recluse. Belle leçon pour les gens chiches !

* * *

Ma cousine Seguin était extrêmement distraite. Un dimanche qu'elle s'en allait au sermon avec son livre de psaumes à la main, elle se souvint tout à coup qu'elle avait oublié de mettre son lard sur le feu pour le dîner de famille. Elle se rendit en hâte à la cuisine pour réparer cet oubli. Mais, au lieu du lard, ce fut son livre qu'elle jeta dans la marmite; après quoi, elle courut à l'église, sa tranche sous le bras.

* * *

Je me souvins que quand je fréquentais l'école primaire de la petite ville dont j'ai gardé les gentils souvenirs que l'on vient de lire, M. G., le régent de la classe des petits, ne manquait jamais, en commençant les leçons, de parcourir toute la classe de ses petits yeux gris, qu'il avait souvent mille peines à tenir ouverts, et de s'écrier : « Bon ! j'en vois de nouveau plusieurs qui ne sont pas là ! »

Au temps jadis, même dans les familles les plus huppées de nos petites villes, on ne parlait guère que patois. Alexandrine, fillette de 10 à 12 ans, avait un frère dans les Cent-Suisses. Quand on lui demandait où était son frère Jérôme, elle répondait naïvement : *A la pliécetta don râ.* Or *pliécetta* veut dire *cour* dans le sens ordinaire du mot.

* * *

Jeanne, servante de son état, écrivant un jour à sa nièce, qui exerçait la même profession dans les environs de Marseille, mit pour toute adresse sur sa lettre : A Mlle C., à deux lieues de Marseille.

DANS LE TRAIN

(Fin.)

Godelu sentait la moutarde lui monter au nez; il avait tout entendu, et dans un élan de colère mal contenu il dit à brûle-pourpoint au trouble-fête :

— Ici, monsieur, nous sommes en Suisse, par conséquent libres de chanter toute chanson honnête, et c'est le cas !

— Monsieur, je ne vous ai pas adressé la parole, répliqua l'inconnu, je ne suis pas même forcé de croire que vous êtes Suisse.

Godelu, furieux, se leva de toute sa haute taille :

— Simon Godelu, ancien brancardier- de l'ambulance 9, père du caporal Prosper Godelu, en service de garde à Roggenburg !

— Qu'est-ce que cela peut me faire ? répondit niaisement le monsieur au lorgnon doré.

— Vous ne pouvez peut-être pas en dire autant, vous ! vous n'avez pas plus l'air d'un Suisse que moi d'un cosaque, vous êtes sûr un Boche.

A cette violente apostrophe, l'homme au «smoking» devint écarlate, ses cheveux fauves en brosse ressemblaient à des flammes sortant d'un tison ardent.

— Non, monsieur l'insolent ! rugit-il, je ne suis pas un « Boche », mais par contre vous ressemblez plus à un cosaque qu'à un Suisse; moi, je suis neutral, parce que je connais mon devoir civique.

— Rien ne me prouve que vous dites la vérité !

— Vous êtes un rustre ! répliqua le « neutral », vous mériteriez que je vous donne une bonne correction.

Ce disant, il faisait le geste de gifler.

Le soldat, impassible jusque là, se leva à son tour.

— Halte au falot ! si vous essayez de frapper, on cognera; puisque vous êtes neutral, allez lire votre *Bund* et fichez-nous la paix ! pour moi, vous n'êtes pas un vrai Suisse.

— Plus vrai que vous, et je vous le prouverai, car je vais porter plainte au général, en rentrant à Berne.

Godelu mâchait furieusement sa chique, bien décidé à ne pas lâcher son homme aussi facilement :

— Vous dites toujours que vous êtes Suisse, et vous n'en donnez aucune preuve, vous n'osez pas seulement décliner vos noms et qualités !

— Cela ne vous regarde pas, monsieur, mais mon nom est sans doute plus honorablement connu que le vôtre ; je m'appelle Conrad Wirthmuller, inspecteur d'assurances fédérales.

Et là-dessus, le neutral alla reprendre sa place.

— Un vrai nom boche, dit en riant le soldat à Godelu.

— Il a l'air, reprit à haute voix le landsturmien, de suspecter l'honorabilité de ma famille; s'il savait que les Godelu ont été au Sonderbund, il ne ferait pas tant le malin ! Neutral ! neutral ! tant qu'il voudra; c'est affaire de caractère; mais pour moi, un type qui a du cœur ne peut pas être neutral; vous ne voudriez pas m'empêcher, par exemple, de dire, parce que la Suisse est neutre, que les Allemands ont eu tort de violer la Belgique. Il faut avoir du cœur; l'homme sans cœur est une sale machine, et comme tout vrai bon Suisse a du cœur, il ne peut pas, ici, être neutral; neutralité serait alors synonyme de lâcheté.

Le neutral jugea prudent de ne plus rien dire.

A Yverdon, un ouvrier loustic, portant un accordéon en sautoir, entra dans la voiture. Le train n'eut pas plutôt démarré que le nouveau venu se mit à jouer de son accordéon. *Sambre et Meuse*, la *Marseillaise*, l'*Hymne royal d'Italie*, le *Chant du départ*, le *God save the King*, toute la liste enfin des marches alliées y passa. C'en était trop ! Quel était donc ce pays où l'on se moquait ainsi de la neutralité helvétique ! L'inspecteur d'assurances en eut des vertiges; n'y tenant plus, il changea de voiture en lançant, en passant, un regard foudroyant à l'ouvrier, qui ne put s'empêcher de rier et de dire :

— Qu'est-ce qu'il me veut, cet albinos, de me regarder avec des yeux de mouton enragé !

Tout le monde se mit à rire. Le train stoppait en gare de Lausanne.

— Nous voici chez nous ! exclama Godelu; vive la Suisse; nous ne voulons pas nous quitter sans aller boire le coup de l'étrier, le verre de l'amitié, mon brave soldat !

Pas de refus, et avec plaisir même; on est toujours content de rencontrer, en rentrant du service, de ces bons zigues de Welsches, qui nous redonnent du cœur au ventre, après les contraintes pénibles et déprimantes du régime militaire fédéral. SOLANDIEU

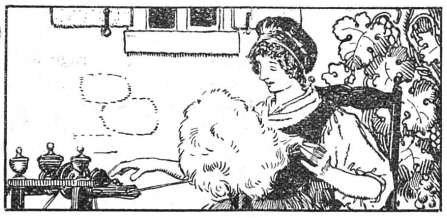

Association des Vaudoises

L'Association des Vaudoises a la joie d'enregistrer la naissance d'une nouvelle section, qui vient de se fonder à Orbe grâce au dévouement de Mme Gaudard. Ce sera une section de chant et ses 36 membres actifs sont fort impatientes de connaître les chansons familières aux Vaudoises.

Le comité de la section d'Orbe est formé de Mme Gaudard, présidente. rue de l'Abbaye 21; Mlle Schaer, vice-présidente; Mlle Rose Bousson, secrétaire et Mlle Rosa Barraud, caissière.

* * *

De par l'autorisation aimable du Service sanitaire cantonal, la réunion d'automne de l'Association des Vaudoises pourra avoir lieu à Vevey, le dimanche 26 septembre. La « Veveysanne », section de Vevey de l'Association, nous a préparé une cordiale réception et a organisé un programme attrayant que nous publierons samedi prochain.

La « Veveysanne » recommande la préparation des chœurs suivants (chants d'ensemble) : 1. *Mon pays*, nº 12 du Recueil de chants des Ecoles; 2. *Jeunesse et Printemps*, nº 171 du Recueil de chant des Ecoles; 3. *Le vieux Léman*, nº 173 du Rec. de ch. des Ecoles; 4. *Helvétie*, nº 156 du Rec. de ch. des Ecoles; 5. *Notre terre à nous*, Chansonnier Jaques-Dalcroze.

Prière de s'inscrire, aussi nombreuses que possible, pour le 20 septembre au plus tard, auprès de Mme Yvonne Pouly, rue de la Madeleine 39, à Vevey. Les « Vaudoises » venant de communes contaminées par la fièvre aphteuse sont priées de s'abstenir.

* * *

Un groupe du « Chœur des Vaudoises » de Lausanne chantera lundi soir 20 septembre, dans la grande salle de Pully, en faveur de la restauration du temple.

Royal Biograph. — Cette semaine, «Le penseur », une nouvelle merveille Gaumont en quatre parties; un très bon drame du Far-West, en quatre parties : « La montagne sacrée ». Rappelons que dimanche 19 septembre, il n'y aura pas de matinée; par contre le soir à 20 h. 30, grand spectacle.

Favey et Grognuz à l'Exposition. — Une bonne nouvelle nous arrive : avant de partir pour leur grande tournée en Suisse, Favey, Grognuz et l'Assesseur vont réapparaître pour quelques jours sur la scène de Bel-Air. La première de cette reprise sensationnelle est fixée au dimanche 19 septembre, jour du Jeûne. Il y aura au total 12 représentations seulement, dont deux matinées : l'une le lundi du Jeûne, l'autre le dimanche 26. Tous ceux qui ont accompagné les trois bons Vaudois à Paris tiendront à les applaudir une fois encore. Quant à ceux qui ne connaisseit pas cette pièce si franchement amusante feront bien de ne pas perdre l'ultime occasion qui leur est offerte. Il est certain, en effet, que *Favey, Grognuz et l'Assesseur à l'Exposition de Paris* ne sera redonnée dans notre vllle avant longtemps.. A dimanche soir donc ! La location pour *Favey et Grognuz* est ouverte à la *Civette*, à la place St-Laurent

* * *

Rappelons, à l'occason de ces représentations, qu'une cinquième édition du récit complet illustré des aventures de *Favey, Grognuz et l'Assesseur*, à Paris, à Berne, à Fribourg, à Vevey, par Louis Monnet, est en souscription à prix réduit, d'ici à la fin de la semaine Adresser les souscriptions à M. A. Huguenin, rédacteur, rue Beau-Séjour, à Lausanne.

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 ¼ h.
Du Vendredi 17 au Jeudi 23 Septembre 1920

Dimanche 19 Septembre :
Pas de matinée. GRAND SPECTACLE à 8 h. 30 soir. 123

PROGRAMME DE GALA

LE PENSEUR

Une nouvelle merveille artistique et dramatique Gaumont.
Scénario fantastique d'Edmond Fiep. – Mis en scène par Léon Poirier.
Un spectacle sensationnel qui fait rire et pleurer,
avec le concours de
M. André NOX Mlle MADYS

Un film émotionnant et divertissant :

La Montagne sacrée

Grand drame passionnant du Far-West, en 4 parties.

Dimanche 19 Septembre :
Pas de matinée. GRAND SPECTACLE à 8 h. 30 du soir.

Prix ordinaire des places.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
SE BOIT GLACÉ G.462 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat.
J. Monnet, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.